

# SAINT-MARTIN-D'HÈRES ET L'AGGLOMÉRATION

## AGENDA

### BRESSON

→ **VENDREDI 6 JANVIER**  
Vœux du maire

Le maire de Bresson Michel Rebuffet et son conseil municipal invitent toute la population à la cérémonie des vœux et à la réception qui suivra. À 19 h à la mairie.

### GIÈRES

→ **MARDI 3 JANVIER**  
Les Mardis du Laussy

Séance de cinéma "Papa ou maman 2". De 4 à 7 euros. À 20 h 30 au Laussy. ☎04 76 89 69 12.

→ **MERCREDI 4 JANVIER**  
Cercle de lecture

À 18 h à la bibliothèque municipale François-Mitterrand. Bibliothèque : ☎04 76 89 37 28.

→ **SAMEDI 7 JANVIER**  
Loto du sporting club de Gières basket

De nombreux lots. 3 euros le carton et 10 euros les 4. Nombre de place limité. Pas de réservation. Buffet et buvette sur place. À 17 h au Laussy.

→ **MARDI 10 JANVIER**  
Les Mardis du Laussy

Théâtre "Le Tartuffe", de 11 à 18 euros. À 20 h 30 au Laussy. ☎04 76 89 69 12.

→ **SAMEDI 14 JANVIER**  
Loto de l'Union sportive giéroise-football

De nombreux lots. Pas de réservation. À 18 h 30 au Laussy.

→ **MARDI 17 JANVIER**  
Les Mardis du Laussy

Séance de cinéma "Demain, tout commence" d'Hugo Gélin avec Omar Sy, Clémence Poésy et Gloria Colston. À 20 h 30 au Laussy. Durée : 1 h 58. Tarifs : 7 €, 6 € réduit, 5 € abonné et 4 € pour les jeunes (- de 14 ans). ☎04 76 89 69 12.

### SAINT-MARTIN-D'HÈRES

→ **AUJOURD'HUI**  
À Mon Ciné

Projections : à 14 h film d'animation "Vaiana, la légende du bout du monde" en 3D ; à 16 h, "Ballerina" ; à 18 h, "Banana" et à 20 h, "Le voyage au Groenland". ☎04 76 44 60 11 ou ☎04 76 54 64 55.

### Marché

En présence de trois commerçants (alimentaire) : primeur, fromager et produits de la ferme. Tous les dimanches de 8 à 12 h, place de la République.

### → DEMAIN

À Mon Ciné

Séance à 16 h avec le film d'animation "Ballerina", puis à 18 h 30 projection du film "Le voyage au Groenland" et enfin à 20 h 30 de "Baccalauréat". ☎04 76 44 60 11.

→ **MARDI 3 JANVIER**  
À Mon Ciné

Projections : à 18 h, "Baccalauréat", puis à 20 h 30 "Le voyage au Groenland". Mon Ciné : ☎04 76 44 60 11 ou ☎04 76 54 64 55 10.

## LOCALE EXPRESS

### SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Un spectacle de marionnettes les 18 et 19 janvier à l'Heure bleue

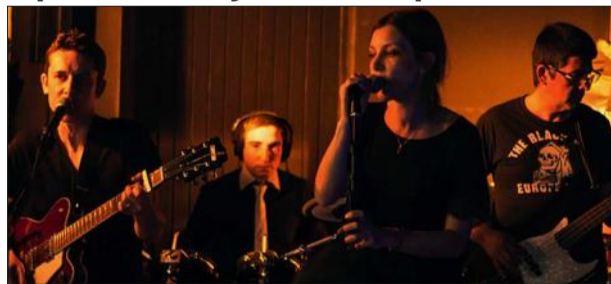


→ Le spectacle "Les Trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir" de la compagnie Fleur Lemerrier sera joué mercredi 18 janvier à 15 heures et à 19 heures et le jeudi 19 janvier à 10 heures et à 14 h 15 à l'Heure bleue. Dans cette pièce, les situations burlesques, propices au jeu marionnettique, permettent d'aborder la mort avec humour. Grâce à l'écriture de Suzanne Van Lohuizen, la mort apparaît non pas comme une perspective terrible et injuste, mais comme un événement impossible à éviter. Renseignement sur la pièce sur internet : [www.tchookar.com/artistes/fleurlemerrier](http://www.tchookar.com/artistes/fleurlemerrier)

> L'Heure bleue, avenue Jean-Vilar. Durée 55 minutes, à partir de 7 ans. De 8 à 15 euros. Billeterie en ligne à l'adresse : [www.smh-heurebleue.fr](http://www.smh-heurebleue.fr) ou sur place à l'Heure bleue le mardi, jeudi, vendredi de 13 à 17 heures et le mercredi de 11 à 17 heures. Tél. : 04 76 14 08 08, [billeterie-hb@saintmartindheres.fr](mailto:billeterie-hb@saintmartindheres.fr)

### GIÈRES

"Les Mercredis dans l'espace" reprennent le 4 janvier à l'espace Bertet



→ Mercredi 4 janvier à l'espace Bertet, le groupe "Détoir(s)" et Stéphane Damiano lanceront le début d'année 2017 des "Mercredis dans l'espace" dès 19 h 30. "Détoir(s)" (photo), créé en 2008 sous la forme d'un duo folk nommé alors "Julayin", a grandi et trouvé son harmonie et son style pop rock au fil des arrivées et des changements de membres. Il est composé d'Alain à la basse, Florent à la batterie, Magali au chant et de Nicolas à la guitare et au chant. "Détoir(s)" a composé en 2015 la musique originale de la comédie musicale "Le Chasseur Français", sur des paroles de Boris Vian. (Facebook : [www.facebook.com/detoursmusic](http://www.facebook.com/detoursmusic) et site internet : [www.nauths.wix.com/detours](http://www.nauths.wix.com/detours)).

À 20 h 15, Stéphane Damiano jouera un concert en piano solo "Histoires d'Amour... et autres enchantements". Ces compositions parlent de la relation amoureuse, sensible, sensuelle et spirituelle. « C'est une création musicale issue d'une période particulière de ma vie. J'ai ressenti une envie forte d'exprimer et de partager ce qui me paraît essentiel, avec la vibration du piano, miroir de mon être. Dans ce contexte, c'est le thème de l'Amour qui s'est imposé à moi », explique l'artiste. > Espace Bertet, 2 avenue d'Uriage à Gières, <http://mdle.overblog.com>, [www.facebook.com/mercredisdanslespace](http://www.facebook.com/mercredisdanslespace). Réservation : [jclefort2610@gmail.com](mailto:jclefort2610@gmail.com) ou 07 86 03 87 68. Prix de 7 à 12 euros. Apéritif offert dès 19 heures. Prochaine édition, le 18 janvier avec Jérémie Libot en première partie puis "Colette Chante Barbara".

## SOLIDARITÉ

# Mobilisée chaque jour contre la maladie

Dans quelques mois, l'Association pour l'information et la recherche sur le syndrome de Sapho (AIRSS) fête ses 11 ans d'existence. C'est en 2006 donc, après quelque temps de réflexion, que la Martinéroise Nathalie de Benedittis, désormais présidente, a déterminé son projet et sauté le pas en créant sa propre structure. « Quand j'ai commencé mes recherches, cela faisait des années que je songeais à lancer une association », précise-t-elle.

Dès sa création, l'association avait pour principaux objectifs de faire connaître le syndrome de Sapho tout en accompagnant les patients qui en sont atteints. « Il s'agit d'une maladie rare classée parmi les pathologies "spondylarthrites", détaille la présidente. Elle touche environ 1 personne sur 50 000 en France et n'est pas très connue, y compris par les professionnels médicaux. Il faut parfois des années pour le diagnostiquer et les traitements octroyés aux patients sont lourds et pas totalement dédiés à la pathologie ».

### Des soins quotidiens

Face à cette pathologie rare, l'AIRSS se place donc comme un rempart, un moyen de diffusion et de reconnaissance. Le syndrome de Sapho est une maladie chronique ; elle demande donc des soins quotidiens, un suivi en milieu médical particulier et un accompagnement psychologique. L'association devient alors aux yeux de tous un moyen de surmonter la maladie et de guider les patients en les accompagnant dans l'ensemble de leurs projets. La présidente, elle-même très investie dans

cette mission, n'hésite pas à suivre de nombreuses formations pour pouvoir répondre à l'ensemble des demandes qui lui sont faites. « De façon générale, il s'agit d'une pathologie très invalidante et très difficile à vivre pour ceux qui en sont atteints. C'est donc pour aider les personnes dans leur quotidien, et les encourager, que l'association a été créée ».

### Soutenir aussi la famille

Cependant, les patients atteints de ce rare syndrome ne sont pas les seuls à bénéficier de l'appui de l'AIRSS. M<sup>me</sup> de Benedittis, consciente que l'on est jamais seul face à la maladie et que les familles sont tout autant touchées, n'hésite pas non plus à apporter son soutien aux proches et à l'entourage. Si nécessaire, l'association va même plus loin : « Dans le cas d'un enfant scolarisé ou d'un adulte salarié, si la personne le demande, nous intervenons pour expliquer la pathologie et ainsi permettre une adaptation de l'environnement pour que la personne puisse s'épanouir », explique la Martinéroise.

L'AIRSS est aussi un soutien à la recherche médicale : l'association contribue activement à la recherche via la mobilisation du public, mais également par le biais d'un conseil scientifique présidé par le docteur Gilles Hayem. Sur le long terme, le but est de déterminer l'origine de la maladie, qui demeure toujours inconnue, et pourquoil pas développer un traitement. Du fait de ses nombreuses actions l'AIRSS a même rejoint, en 2009, la longue liste des associations agréées par le ministère de la Santé.

Marwa BOUCHKARA



Nathalie de Benedittis, présidente de l'AIRSS, se bat pour permettre aux patients et à leur famille de surmonter la pathologie. Elle est également mobilisée pour faire avancer la recherche. Pour se faire connaître, l'association organise de nombreux événements, tels que des marchés de Noël, dans toute la France.



## De nombreux projets à venir

Pour sensibiliser un maximum de personnes, l'association a développé un site internet, un compte Facebook et un compte Twitter, sur lesquels des informations sont régulièrement publiées. En plus des réseaux sociaux, l'AIRSS est présente sur de nombreux événements.

En 2017, tout comme les années précédentes, M<sup>me</sup> de Benedittis sera donc présente lors de nombreux forums ouverts aux associations. Elle participera à des colloques et séminaires comme ce fut le cas le 3 décembre dernier à

l'hôpital Sud dans le cadre d'une action de sensibilisation pour expliquer les maladies rares dont le syndrome de Sapho fait partie.

### Un tour handibike et un spectacle de danse

Des ateliers seront aussi organisés, et l'AIRSS participera activement ou passivement à d'autres actions plus vastes. « Pour l'année 2017 nous avons deux grands projets : un tour handibike où l'AIRSS aura le rôle "d'association relais" sur la commune de Meylan, ainsi qu'un spectacle de danse au profit de

l'AIRSS. Il sera mis en place par l'école Vitadanse de Saint-Laurent-du-Pont afin de soutenir la recherche médicale pour cette maladie », explique Nathalie de Benedittis, présidente de l'AIRSS. Enfin, l'association poursuivra son travail de collaboration aux côtés d'autres structures associatives, institutionnelles et médicales car la solidarité autour d'une même cause est le meilleur moyen de faire avancer les choses.

Pour plus d'informations : [airss.sapho@gmail.com](mailto:airss.sapho@gmail.com) ; [www.airss-sapho.org](http://www.airss-sapho.org)

## POISAT

# Le réaménagement du centre-village ne fait pas l'unanimité

Durant ce mois de décembre, les comités consultatifs "cadre de vie et environnement", et "participation citoyenne et communication", se sont retrouvés en réunion publique, avec les élus, les habitants, et quelques commerçants de la Ville. Il s'agissait d'aborder le projet de réaménagement du centre-village de la commune, et ses orientations présentées par le prestataire Stoa, en charge de l'étude préalable.

Il fut notamment question de la réduction de l'emprise du stationnement de la place Georges-Brassens, tout en préservant la capacité d'accueil des automobilistes en transit et ceux en stationnement sur la commune. La continuité des itinéraires cyclables, notamment devant la mairie, l'accentuation de la visibilité des transports en commun, et la sécurisation des abords des arrêts de bus furent aussi au menu. Serait aussi envisagée la réduction du gabarit des voies de circulation de la place Georges-Brassens et des avenues Lhenry, et Pierre-Mendès-France, pour l'adoption d'une vitesse plus apaisée, au profit d'une zone partagée (piétons, cyclistes, bus et automobilistes).

### L'opposition de certains commerçants

Une future cohabitation qui semble plaire à certains habitants, tandis que d'autres se sont inquiétés du coût financier, de l'importance à conserver la maîtrise de ce projet de réaménagement. D'autres aussi craignaient que les stationnements puissent être déplacés sur des zones pavillonnaires, fragilisant ainsi ce qui fonctionne bien dans la commune. Puis il y a ceux qui ont tout simplement rappelé qu'à Poisat, le lien, la

rencontre et la convivialité entre habitants, existent déjà. Quant aux commerçants de la Ville, trois d'entre eux ont exprimé une totale opposition à la réduction du stationnement sur la place Georges-Brassens, par peur de perdre une partie de leur clientèle, celle venue des communes alentours.

### « On ne peut pas continuer comme dans les années 80 et 90 »

« J'entends vos remarques, mais on ne peut pas continuer à vivre comme dans les années 80 et 90, a réagi le maire Ludovic Bustos. Les modes de trafic font que les gens étouffent, et il faut aussi entendre cette population qui nous sollicite. Aussi, il convient de nous questionner et de travailler sur des tests d'usage, avant de pérenniser les aménagements, y compris pour mettre en valeur les commerces de la commune », a insisté l'édile. Ce dernier a ensuite tempéré, assurant que ce projet de réaménagement ne ferait pas l'objet d'un emprunt au niveau de la commune, ni au niveau de la Métropole, compétente sur la voirie et l'aménagement des espaces publics.

La consultation avec les habitants et les commerçants devrait se poursuivre en 2017, par le biais d'un comité de pilotage et des réunions publiques.

« Au printemps prochain, nous échangerons aussi en direct sur la place Georges-Brassens, pour co-construire ce réaménagement de sobriété du centre-village, sans faire appel à des infrastructures lourdes de voiries », a conclu Hervé Fanton, conseiller municipal de la commune.

Patricia YVARS



Les orientations du projet de centre-village s'articulent autour du stationnement, de la réduction des voies et des itinéraires cyclables.

## Le projet éducatif local va encore s'améliorer

Remanié en 2015, le projet éducatif local de la commune est le résultat d'une dynamique partenariale, représentée par les élus, les professionnels de l'éducation, les associations et les parents d'élèves.

« Cela permet aujourd'hui d'ajuster des actions éducatives concrètes, de renforcer le lien avec les familles et d'encourager la construction citoyenne, avec, par exemple, le conseil municipal d'enfants instauré depuis janvier dernier », a insisté Nathalie Veyre Zorman, responsable du service enfance/jeunesse et vie associative de la commune, à l'occasion du comité consultatif éducation de ce mois de décembre.

Pour ce dernier rendez-

vous de l'année, il s'agissait de faire un point d'étape sur les actions passées, celles qui seront reconduites et les projets qui pourraient trouver leur place en 2017. Au programme : un spectacle petite-enfance dans le cadre de Poisat culture, l'organisation d'une collecte au profit des Restos du cœur, la formation des acteurs éducatifs et de futures actions partenariales collectives avec les communes voisines.

En bref, une pléthore de projets dédiés à la petite-enfance, à l'enfance et à la jeunesse poisatienne, qui sera rediscutée dans les mois à venir, notamment à l'occasion du comité consultatif éducation qui se tiendra à la mairie à 20 heures, le 17 janvier prochain.

P.Y.